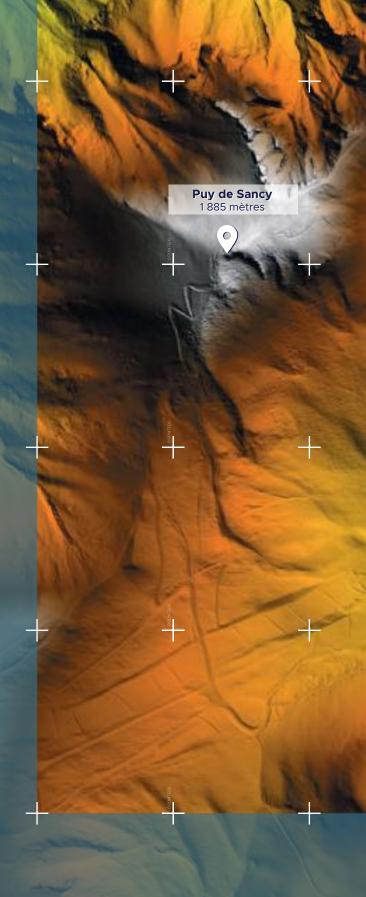
20 19 19





Centre Régional Auvergne-Rhône-Alpes de l'Information Géographique









Sources illustrations :

page 3-4 CRAIG - SCAN 25® Express standard version 1 ©IGN 2018 - Convention APL n°400001086

page 14 CRAIG - Scan Départemental® ©IGN 2018 Convention APL n°400001086 ; ATMO Auvergne - Rhône-Alpes **Crédits photos** : CRAIG

3-4	PRÉSENTATION
5-6	LES CHIFFRES CLÉS 2019
7-8	STATUT, GOUVERNANCE & MOYENS
9	Un statut de groupement d'intérêt public
9	Présidence
9	Le groupement en 2019
10	Un fonctionnement garant de
	l'équité territoriale
11	Dirigeants et gouvernance
13	Équipe
15	Le CRAIG et l'IGN une mutualisation qui perdure
16	en 2019 Le CRAIG et le Réseau des CRIGEs
17 10	INICOA CTOLICTURE TECLINIQUE
17-18 19	INFRASTRUCTURE TECHNIQUE Le CRAIG modernise l'accès aux données avec
19	l'ouverture d'un GéoDrive
21	Le CRAIG signe un partenariat pour faire évoluer
21	ses outils
	363 Oddis
23-24	COMMUNAUTÉ DE TRAVAIL & REVUE DE PROJETS
25	Le BRGM avec l'appui du CRAIG lance une
23	réflexion pour une acquisition géophysique aéroportée
27	Les communes continuent à se mobiliser pour
	l'adresse!
28	Du LiDAR de Haute Densité sur 19 sites
	d'Auvergne-Rhône-Alpes
29	Le CRAIG apporte son soutien à la Régie
	Auvergne Numérique
31	PCRS en Auvergne-Rhône-Alpes ZOOM sur 3
	départements
37	COMMUNICATION & FORMATION
39	Vif succès pour la 1ère Biennale de l'information
	géographique
41	BDTOPAGE Tour en Auvergne-Rhône-Alpes
43	Former les territoires aux Systèmes
	d'Information Géographique
44	Le CRAIG présente son offre de services aux
4.4	élus locaux
44	Des sessions d'information sur la réforme DT-
	DICT à destination des élus
45	GESTION FINANCIÈRE ET COMPTABLE
45 47	MODALITÉS D'ACCÈS AUX SERVICES DU CRAIG

Présentation

Le Centre Régional Auvergne-Rhône-Alpes de l'Information Géographique (CRAIG) est un groupement d'intérêt public créé en 2011 dans le cadre du Contrat de projets État-Région, afin de mettre en place un centre de ressources dans le domaine de l'information géographique. Ce projet s'inscrit dans le cadre d'une démarche globale de mutualisation des coûts et des moyens mais aussi de cohérence régionale en matière de production et d'usage de données géographiques.

Le CRAIG : un projet des territoires d'Auv



Un projet collectif

Europe, Région Auvergne-Rhône-Alpes, Départements, Agglomérations, IGN.



Un fournisseur de services

Garant de l'équité territoriale pour tous les acteurs publics de la région. Un accès facilité aux données pour les organismes publics.



Un support technique

Support à la mise en œuvre efficiente des politiques publiques dans le domaine de l'aménagement, de l'environnement, des transports, du tourisme, de la recherche...



Optimiser et réduire la dépense publique

Moyen efficace pour optimiser et réduire la dépense publique en matière d'acquisitions de données.
Coproduction de données avec l'IGN, les exploitants de réseaux, les collectivités...



Les missions

En lien avec l'Institut de l'information géographique et forestière (IGN), le CRAIG coordonne la production, l'acquisition et la diffusion de données géographiques de référence. Support à la mise en œuvre efficiente des politiques publiques à l'échelle de la région, conformément à l'article L. 4211-1 de la loi n°2015-991 du 7 août 2015 portant Nouvelle Organisation Territoriale de la République (NOTRe), il assure la fourniture de services pour tous les acteurs publics de la région permettant un accès facilité aux données.

Il apporte un appui permanent aux territoires en leur proposant un accès privilégié aux données « Socles » (fichiers fonciers, cadastre, orthophotoplans ...), un support technique, des sessions de formations et d'information.

Lorsqu'il agit en tant qu'autorité publique locale compétente pour les exploitants de réseaux enterrés, le CRAIG assure pour ses partenaires l'élaboration et le maintien d'un fond de plan très grande échelle, en conformité avec l'arrêté du 15 février 2012 relatif à l'exécution de travaux à proximité de certains ouvrages souterrains.

En articulation avec l'État, il contribue à la mise en conformité des données par rapport aux règlements en vigueur issus de la directive 2007/2/CE du Parlement et du Conseil européen du 14 mars 2007 établissant une infrastructure d'information géographique dans la Communauté européenne (INSPIRE).

t collectif au service vergne-Rhône-Alpes



Sécurisation des travaux

Sécurisation des travaux à proximité des réseaux. Élaboration et maintien d'un référentiel à très grande échelle pour les gestionnaires de réseaux (SDE, Enedis...).

vines



Visibilité et conformité

Visibilité et conformité des données. Mise en conformité des données par rapport aux réglementations en vigueur.



Innovation et e-administration

Levier performant au service de l'innovation ouverte et de l'eadministration en favorisant l'accès à l'information géographique pour tous.



Déploiement du Très Haut Débit

Outil pour le suivi du déploiement du Très Haut Débit. Cartographies des niveaux de services haut et très haut débit, suivi des déploiements du Réseau d'Initiative Publique « Auvergne Très haut Débit »...

883

le Plat /
de la Fontaine /

Présentation |

MEMBRES du **GROUPEMENT**

partenaires

ÉQUIPE

personnes

·BÉNÉFICIAIRES·

organismes

874 1307 utilisateurs

. HTTPS://IDS.CRAIG.FR/GEOCAT/.

de données

505 Jeux de données

Jeux de données open data

•FORMATION / SUPPORTS•

120 stagiaires formés

mails traités

Partenariats

Convention

de coproduction et de diffusion d'orthophotographies à haute résolution sur les départements de l'Allier, du Cantal, de la Haute-Loire, du Puy-de-Dôme et de la Loire (PVA 2019) avec l'IGN.

Conventions

pour la couverture et le maintien d'un Plan Corps de Rue Simplifié (PCRS).

- sur le département de la Haute-Loire avec Enedis, le Syndicat départemental d'Electricité de Haute-Loire, le Syndicat de Gestion des Eaux du Brivadois, le Syndicat des Eaux Loire Lignon et le Syndicat de Gestion des Eaux du Velay.
- sur le département de l'Isère avec le Syndicat départemental d'énergie de l'Isère.
- sur le département de l'Ain avec le Syndicat Intercommunal d'Electrification de l'Ain, Enedis, RTE et RSE.

Conventions

de partenariats pour la réalisation de levers LiDAR de haute précision avec le Département de l'Allier, le Conservatoire des Espaces Naturels Rhône-Alpes, l'Office National des Forêts, la Direction Régionale des Affaires Culturels, l'Association GRAV et l'Association FAAC et Terre Ancienne.

Production des référentiels

17 213 images

Orthophotographies départementales Haute Résolution (HR)

17 213 images en couleur et en infrarouge acquises par les avions de l'IGN sur les départements de l'Allier, du Puy de Dôme, de la Haute-Loire et de la Loire couvrant une superficie de 25 161 km² avec un pixel de 25 cm ont été remises au CRAIG pour traitement.

108 100 images

Référentiel Très Grande Echelle

108 100 images en couleur acquises par le CRAIG sur Auvergne-Rhône-Alpes au cours de l'année 2019 couvrant une superficie de plus de 8 380 km² avec un pixel de 5 cm ont été traitées. Ces images représentent un volume de plus de 105To.

2800 points

150 zones du référentiel très grande échelle ont été mises à jour suite à des modifications de voiries.

2830 points de contrôle terrain réalisés pour la qualification des orthophotographies.

8 000

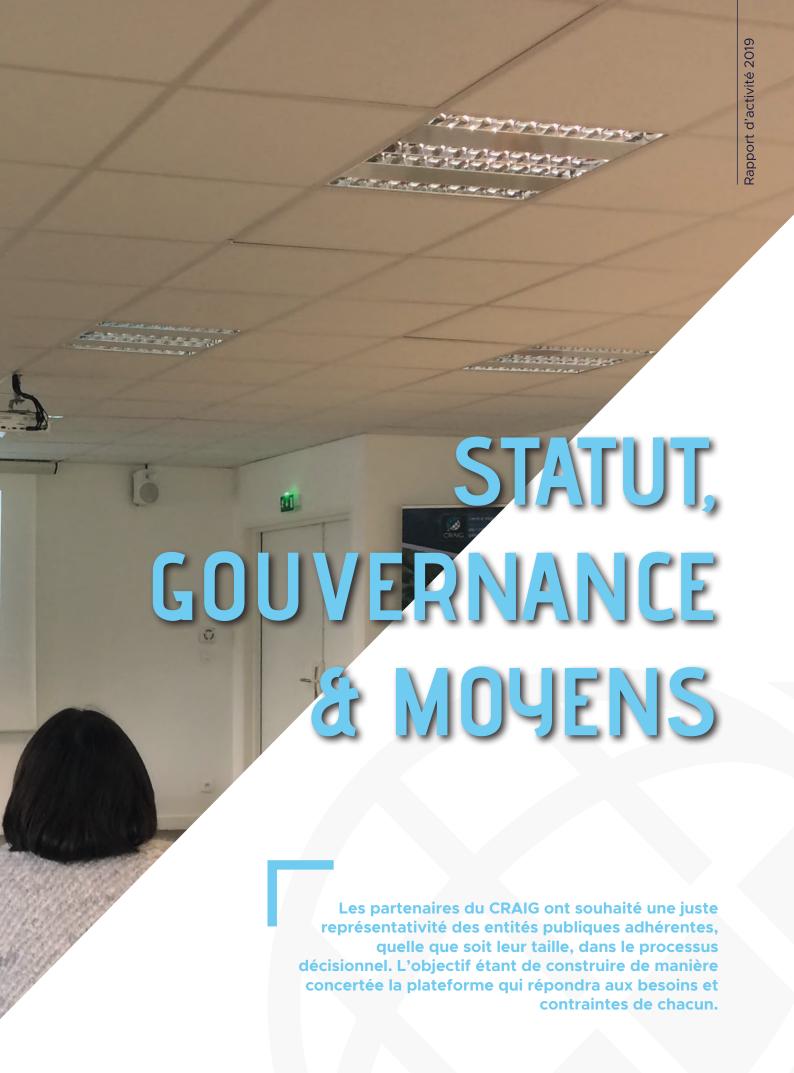
Données altimétriques LiDAR

Le CRAIG a réalisé plusieurs vols LiDAR (densité moyenne de 2.5 pts /m²). Ces données ont permis de compléter le Modèle Numérique de Terrain du CRAIG d'un pas de 1m sur une superficie de plus 8500 km².

Données altimétriques LiDAR de très haute densité

19 sites de la Région Auvergne-Rhône-Alpes représentant une superficie de 130 km² ont fait l'objet d'un lever LiDAR de haute densité entre 10pts et 20pts par m².





Un statut de groupement d'intérêt public

Les statuts du GIP ont été validés à l'unanimité lors du Comité de pilotage du CRAIG du 21 juillet 2010.

L'avis de création du GIP a été publié au journal officiel du 12 avril 2011

Suite à la réforme territoriale de 2015, les statuts ont été actualisés pour étendre notamment le périmètre du GIP à la région Auvergne-Rhône-Alpes et permettre aux collectivités rhônalpines de bénéficier des services du CRAIG.

Présidence

La Présidence du groupement est assurée par la Région Auvergne-Rhône-Alpes.

Le Président assure le contrôle de l'Assemblée générale et dans les conditions fixées par celle-ci. Il veille à la mise en œuvre des décisions de l'Assemblée générale par le directeur.

Le groupement en 2019 compte 4 nouveaux membres

- la Région Auvergne-Rhône-Alpes,
- le Département de l'Ain,
- le Département de l'Allier,
- le Département du Cantal,
- le Département de la Loire,
- le Département de la Haute-Loire,
- le Département de l'Isère,
- le Département du Puy-de-Dôme,
- la Métropole de Clermont Auvergne Métropole,
- la Communauté d'Agglomération du Bassin d'Aurillac,
- la Communauté d'Agglomération Pays d'Issoire
- la Communauté d'Agglomération de Montluçon Communauté,
- la Communauté d'Agglomération de Moulins,
- la Communauté d'Agglomération Porte de l'Isère,

- la Communauté d'Agglomération du Puy-en-Velay,
- la Communauté d'Agglomération Riom Limagne et Volcans,
- la Métropole de Saint-Etienne,
- la Communauté d'Agglomération Valence Romans.
- la Communauté d'Agglomération de Vichy Communauté,
- la Communauté d'Agglomération Vienne Condrieu.
- l'Institut national de l'information géographique et forestière.

Un fonctionnement garant de l'équité territoriale

Toute collectivité publique ou toute personne assurant une mission de service public peuvent être bénéficiaires de l'action du groupement en dehors de toute adhésion ou association au groupement. Ces bénéficiaires acquittent alors une redevance annuelle (abonnement) définie dans l'offre de services du GIP.

Au 31 décembre 2019, le CRAIG bénéficie à 874 organismes / 1307 utilisateurs















































10



Dirigeants et gouvernance

La Présidence

gion le-Rhôr

Le Président du groupement, est de droit, le Président de la Région Auvergne-Rhône-Alpes ou son représentant désigné.

Il assure le fonctionnement du groupement sous le contrôle de l'Assemblée Générale et dans les conditions fixées par celle-ci. Il veille à la mise en œuvre des décisions de l'assemblée générale par le Directeur.

Il est ordonnateur des recettes et dépenses.

Assemblée générale

L'Assemblée générale détermine la politique du groupement et prend toutes les décisions qui s'imposent. L'Assemblée générale se réunit au moins deux fois par an et aussi souvent que l'intérêt du groupement l'exige, sur la convocation de son Président ou en session extraordinaire, à la demande du tiers de ses membres.

Comité technique

Le comité technique est composé des représentants techniques de chacun des membres du groupement (directeur, chef de service, technicien...).

Le comité traite les questions d'ordre opérationnel ou technique se rapportant à l'objet statutaire. Il peut être consulté, par l'Assemblée générale, sur toute question dans son champ de réflexion.

Le comité technique se réunit autant de fois que nécessaire et donne des avis sur les questions que lui soumet l'Assemblée générale. Il peut émettre des propositions auprès du Directeur, du Président ou de l'Assemblée générale.

Le comité technique peut inviter, à titre consultatif, des personnalités extérieures.

Il est présidé par le Directeur du GIP.

Composition de l'Assemblée générale au 1er janvier 2019

Présidence

Laurent WAUQUIEZ

Président de la Région Auvergne-Rhône-Alpes (Délégation à **Juliette JARRY**, Vice-Présidente du Conseil régional Auvergne-Rhône-Alpes)

Jean-Yves FLOCHON, Conseiller départemental de l'Ain Christian CHITO, Vice-Président du Conseil départemental de l'Allier Jean-Antoine MOINS, Vice-Président du Conseil départemental du Cantal Jérémie LACROIX, Vice-Président du Conseil départemental de la Loire Jean-Paul VIGOUROUX, Conseiller départemental de la Haute-Loire Dominique GIRON, Vice-Présidente du Conseil départemental du Puy-de-Dôme Elisabeth CELARD, Conseillère départementale de l'Isère Jean-Paul NICOLAS, Vice-Président de la Communauté d'Agglomération du Bassin d'Aurillac René VINZIO, Vice-Président de l'Agglomération Clermont-Auvergne-Métropole Addourakhmane DIALLO, Conseiller communautaire de l'Agglomération Montluçon Communauté Jérôme LABONNE, Conseiller communautaire de l'Agglomération Moulins Communauté Michel ROUSSEL, Vice-Président de l'Agglomération du Puy-en-Velay Pierre BONNET, Conseiller communautaire de l'Agglomération Vichy Communauté Christian MELIS, Conseiller communautaire de l'Agglomération Riom Limagne et Volcans Christian MAERTEN, Conseiller communautaire de l'Agglomération Agglo Pays d'Issoire Fabrice LARUE, Vice-Président de l'Agglomération de Valence-Romans Guy RABUEL, Vice-Président de la Communauté d'Agglomération Porte de l'Isère Gaël PERDRIAU, Président de Saint-Etienne Métropole Thierry KOVACS, Président de Vienne Condrieu Agglomération Daniel BURSAUX, Directeur général de l'IGN

Présidence



Laurent
WAUQUIEZ
Président de la Région
Auvergne-Rhône-Alpes



Juliette
JARRY*
Vice-Présidente de la Région
Auvergne-Rhône-Alpes
déléguée au numérique
* Assure la présidence du GIP par délégation

Équipe

Direction du GIP



Frédéric
DENEUX
deneux@craig.fr
04 73 40 78 43

Gestion administrative



Marie-Laure COMBRE combre@craig.fr 04 73 40 54 06



Pauline BARDIN bardin@craig.fr 04 73 40 76 01

Agent comptable

Magaly **LEROY** DDFiP

Infrastructure technique



Landry BREUIL breuil@craig.fr 04 73 40 54 09



Quentin
BAHUON
bahuon@craig.fr
04 73 40 76 02

Partenariats avec les gestionnaires de reseaux



Sebastien
GAILLAC
gaillac@craig.fr
04 73 40 54 55



Lucas
MATHIEU
mathieu@craig.fr
04 73 40 76 61



Dorian
ROUSSEL
roussel@craig.fr
04 73 40 76 61

Support et accompagnement des utilisateurs



Sandrine TOUS tous@craig.fr 04 73 40 54 53

Des données géographiques pour

Auvergne Rhône-Alpes

Depuis 2007, le CRAIG s'est engagé dans un programme d'acquisition de données ambitieux, permettant de proposer aux acteurs publics des référentiels géographiques de grande qualité.

Ces données sont complétées chaque année par de nouvelles acquisitions en fonction des besoins exprimés par les utilisateurs. Les droits acquis par le CRAIG permettent à l'ensemble des acteurs publics de profiter pleinement de ces informations.

En diffusant une partie de ses données sous licence ouverte le CRAIG constitue également un levier performant au service de l'innovation ouverte et de l'e-administration.

Ortho-imageries

Orthophotoplans départementaux (RVB IRC) ;

Orthophotoplans haute resolution (10 cm de résolution).

Réferentiel très grande échelle

(Orthophotoplans classe A -PCRS).

Données altimétriques

Levers LiDAR ; MNT ; MNE ; etc

Base de données cadastrale

Fichiers fonciers ; Plan cadastral informatisé.

Fonds de plan IGN

Pyramides de SCAN

(SCAN 25, SCAN 100 ,...) ;

(BD CARTO, BD TOPO.

BD adresse BD Forêt)

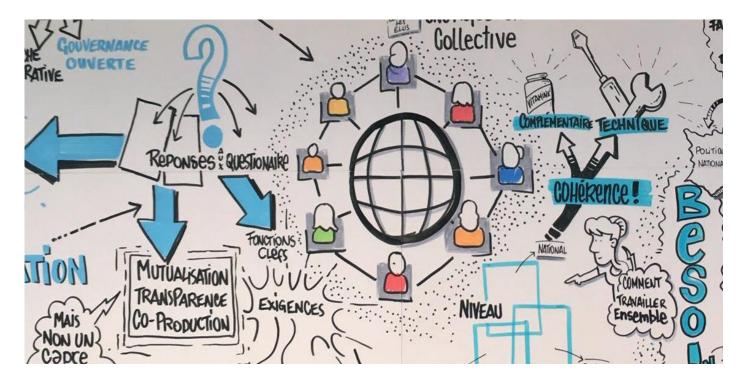
Pour connaitre les modalités d'accès à ces données, rendez-vous sur le site du CRAIG www.craig.fr

Ce projet est cofinancé par l'Union européenne









Le CRAIG et l'IGN continuent à mutualiser leurs moyens en 2019

En 2019, l'IGN et le CRAIG ce sont des échanges autour du PCRS et des coproductions de données.

Fort de son expérience sur le **PCRS** de type image, le CRAIG a été sollicité à plusieurs reprises par l'IGN pour des échanges techniques autour de la production de ce référentiel.

En 2019, le CRAIG et l'IGN ont également coproduit ensemble les orthophographies départementales des départements de l'Ain et de l'Isère.

Les données sont disponibles sur le site du CRAIG sous licence ouverte : http://opendata.craig.fr

A l'initiative de l'IGN, un atelier a été organisé le 17 septembre à Montpellier sur le thème des "données géographiques souveraines".

Cet atelier, qui a réuni une vingtaine d'experts, avait pour objectif d'engager une réflexion pour la mise en oeuvre concréte des recommandations énoncées dans le rapport sur les données géographiques souveraines de Madame Valéria Faure-Muntian, députée de la Loire, publié en juillet 2018, à savoir :

- renforcer la coordination entre les producteurs publics de données géographiques souveraines afin de fédérer leurs efforts ;
- repenser la gouvernance de l'écosystème des données géographiques souveraines, en fédérant ses acteurs selon une logique de projet, et en recherchant une gouvernance partenariale, à même d'établir des coopérations avec les collectivités territoriales;
- répondre aux enjeux de décloisonnement visés par la transformation numérique de la sphère publique ;
- maîtriser les dépenses publiques et optimiser les moyens existants en recherchant d'une part davantage de mutualisations entre les producteurs publics de données géographiques souveraines et, d'autre part, en mettant en place des dispositifs plus collaboratifs pour l'élaboration et l'entretien de ces donnée



Le CRAIG et le Réseau des CRIGEs

Animé par l'Association Française de l'Information Géographique (AFIGEO) dont le CRAIG est membre depuis plusieurs années, le Réseau des CRIGEs rassemble les centres régionaux en information géographique.

En 2019, c'est une première, le réseau des CRIGEs a tenu un stand commun à l'occasion des Géodatadays organisés à Arras. Près d'une dizaine de plateformes régionales étaient présentes pour échanger avec les quelques 500 participants venus de toute la France.

A l'occasion de cette manifestation, le CRAIG a animé un atelier consacré au Plan Corps de Rue Simplifié (PCRS) au côté d'Enedis et de la plateforme PIGMA (Nouvelle Aquitaine). Au cours de cet atelier, plusieurs intervenants se sont succédés qui ont permis d'aborder les thèmes suivants

- Le Volet législatif de la réforme DT-DICT
- La position des opérateurs nationaux par rapport aux partenariats, mutualisation financière et modalités de diffusion du PCRS
- La position des acteurs locaux (Région, départements...)
- Le rôle de l'IGN et la coordination avec les acteurs du domaine
- La problèmatique de la mise à jour

L'Association Française pour l'Information Géographique, ou AFIGEO, a pour objectif de favoriser le développement et l'usage de l'information géographique en France au bénéfice de tous les acteurs publics et privés, et du grand public.

Elle contribue aux débats relatifs à la définition et à la mise en oeuvre des politiques nationales et européennes de l'Information Géographique.

Elle a pour ambition de fédérer les actions des associations scientifiques ou techniques, et des organisations professionnelles du secteur.

Pour répondre au mieux aux missions qui sont les siennes l'AFIGEO http://www.afigeo.asso.fr





Le CRAIG modernise l'accès aux données avec l'ouverture d'un GéoDrive



BONÀSAVOIR

Le GéoDrive est l'application dédiée aux données. Il permet, au moyen d'une interface simple d'utilisation, d'avoir à disposition les différentes données correspondant à son organisme de rattachement.

Une documentation utilisateurs est disponible sur le site du CRAIG rubrique Faq qui sera complétée en 2020 par des tutoriels vidéos consultables sur la chaîne YouTube du CRAIG. Grâce au Drive, l'accès aux données est plus simple. Cela ne nécessite pas l'installation d'un logiciel tiers, un simple navigateur suffit, le téléchargement est direct, et vous êtes sûrs de trouver une donnée à jour et qui correspond à l'emprise de compétences de votre organisme.

Néanmoins pour des raisons techniques évidentes, le poids des fichiers téléchargés en une fois ne doit pas dépasser 1Go. Au délà, il faut passer par un client WebDav tel que WinSCP.

Le client WebDav a l'avantage d'assurer un téléchargement par paquets, ce qui permet de reprendre au dernier point d'arrêt en cas de coupure réseau, et non pas de reprendre au début. Il nécessite toutefois l'installation d'un logiciel tiers sur son poste (et les droits qui vont avec), et quelques connaissances techniques pour pouvoir le paramétrer.

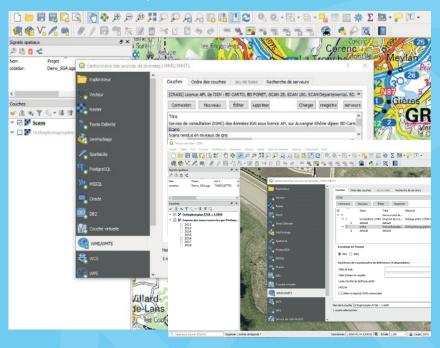
flux OGC

une multitude de données consultables dans votre SIG avec une simple connexion internet

Les services de flux proposés permettent l'accès à distance aux données géographiques de référence du CRAIG et de ses partenaires. L'utilisateur n'a plus besoin de stocker les données sur son poste et il est assuré de travailler sur les données les plus à jour.

Les données de références proposées sont :

- Base de données cadastrale
- Fonds de plan IGN
- Base de données vectorielles
- Ortho-imageries
- Référentiel très grande échelle
- Données altimétriques



Web Map Service (WMS)

Ce type de flux permet de visualiser et utiliser comme fond de plan les données disponibles.

Web Feature Service (WFS)

Ce type de flux permet d'interroger les données disponibles

Flux tuilé WMTS / TMS

Uniquement disponibles sur certaines données, ce type de flux permet d'optimiser les temps de réponse pour faciliter l'utilisation des données les plus consultées.



Publier ses données en flux, avec le CRAIG c'est possible!

En référençant vos données dans le catalogue du CRAIG, il est possible de partager celles ci sous la forme de flux en quelques clics.

Ainsi l'accès à vos données sera facilité pour vos partenaires sans surcoût.



Pour connaître les paramètres de connexion, rendez-vous sur

www.craig.fr

Ce projet est cofinancé par l'Union européenne





Le CRAIG signe un partenariat pour faire évoluer ses outils



A l'occasion des rencontres annuelles geOrchestra, plusieurs utilisateurs se sont exprimés sur la nécessité de disposer d'un nouveau visualiseur qui serait évolutif, modulaire, personnalisable et développé avec des technologies récentes permettant de répondre à toute une gamme de besoins actuels et émergents. La mise à disposition du visualiseur a aussi pour objectif de renforcer la ré-utilisation des services de données produits par des IDG compatibles INSPIRE dont geOrchestra.

L'agglomération de Rennes Métropole a été désignée comme chef de file. A ce titre, elle assure la coordination administrative nécessaire à la réalisation des développements et au suivi des travaux.

Les résultats de ces travaux sont attendus pour mi 2020.







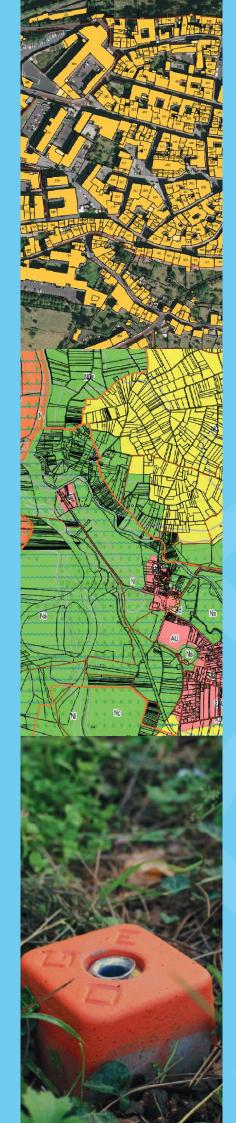


geOrchestra en quelques mots:

geOrchestra est une Infrastructure de Données Géographiques (IDG) créée en 2009 pour répondre aux exigences de la directive INSPIRE de libération des données en Europe.

Elle est modulaire, évolutive, et les différentes briques qui la composent communiquent entre elles à travers des services web normés pour une montée en charge progressive, le tout dans un environnement assurant une authentification unique.

geOrchestra est entièrement basé sur des logiciels libres (open source). Les codes source et les documentations de tous ces modules sont librement accessibles sur internet.



cadastre.craig.fr

Consultation du cadastre

Auvergne-Rhône-Alpes

Le plan cadastral définit pour chaque commune l'emplacement, la surface et la valeur des propriétés foncières et sert ainsi de base au calcul de l'impôt foncier. C'est également un support essentiel pour les collectivités pour la gestion foncière de leur territoire. Les données sur cadastre.craig.fr sont actualisées annuellement et présentent la situation au 1er janvier de l'année en cours.

Les fonctionnalités de cadastre.craig.fr :

- Outils de navigation : Zoom, pan, étendue initiale...
- Outils de sélection de parcelles : Sélection par pointé, polygone, ligne.
- Affichage des données cadastrales et/ou foncières : Fiche de données cadastrales, fiche de données foncières.
- Recherche rapide et consultation détaillée des informations cadastrales : Recherche de parcelle, de propriétaire...
- Recherche de propriétaires : Recherche par nom d'usage ou de naissance, par compte propriétaire, par lots de propriétés.
- Éditer des documents : Bordereau parcellaire, relevé de propriété, fiche d'information d'unité foncière, liste des propriétaires, plan de situation.
- Import/Export : Demande d'informations foncières.



















Le BRGM avec l'appui du CRAIG lance une réflexion pour une acquisition géophysique aéroportée

L'objet de cette initiative inédite sur le territoire métropolitain, fédérer les acteurs régionaux pour réaliser une acquisition géophysique aéroportée sur un territoire de la région afin de mesurer les apports de ce type d'acquisition pour les territoires. Fin 2019, un cofinancement européen a été obtenu par le BRGM pour réaliser une expérimentation sur le département du Puy de Dôme en 2020.

Au cours des différentes réunions plusieurs thématiques porteuses, pour lesquelles une acquisition géophysique aéroportée apporteraient des informations utiles, ont été recensées pour la région.

Retrait gonflement des argiles (RGA) et casse de canalisations - Les travaux de statistique réalisés par les syndicats d'eau montrent des corrélations évidentes entre les cartes départementales de RGA du BRGM et les casses de canalisations.

La Géophysique Aéroportée devrait permettre d'affiner ces cartes et viendrait ainsi compléter les données d'entrée actuellement disponibles.

Ressource en eau - Les syndicats d'eau exploitent des sources pour l'alimentation en eau potable d'une partie de leur territoire. Aujourd'hui, le besoin de trouver une autre ressource de ce type est réel, compte-tenu des défauts envisageables de l'eau sur certains territoires (quantité / qualité).

La Géophysique Aéroportée devrait permettre d'obtenir des informations sur :

- Les bassins versants alimentant les sources ;
- Les géométries du sous-sol où se propagent ces eaux.

Structure / géométrie du sous-sol - Il est nécessaire d'accroitre nos connaissances sur les grandes structures du sous-sol auvergnat et le substratum cristallin, ainsi que sur la présence de potentielles sources magmatiques sous la chaine des Puys.

La Géophysique Aéroportée devrait permettre d'apporter des clés de compréhension sur ces éléments;

La Géophysique Aéroportée devrait permettre de répondre également à bien d'autres thématiques telles que : Géothermie, ressources en matériau, risques sismiques, ...

Ce projet est cofinancé par l'Union européenne







La géophysique aéroportée : méthodes et application

"Améliorer la connaissance du sous-sol passe par l'utilisation d'outils d'imagerie innovants. L'ElectroMagnétisme (EM) est une méthode géophysique qui fournit une information sur les variations de la résistivité électrique des roches jusqu'à 200 à 400 m sous la surface. Le magnétisme fournit, depuis la surface jusqu'à plusieurs kilomètres de profondeur, une cartographie des grandes structures magnétiques, et donc des informations sur l'agencement des formations qui constitue le sous-sol. Ces méthodes peuvent être mise en oeuvre grâce à des moyens héliportés rendant ainsi possible, hors agglomération, la couverture de grandes surfaces en peu de temps, quels que soient l'occupation au sol, l'étendue du couvert végétal ou le relief.

Depuis 10 ans, le BRGM a réalisé 5 campagnes de géophysique héliportée dans les DROM et COM (Mayotte, Martinique, Guadeloupe, La Réunion et Nouvelle-Calédonie) et une en Région Centre Val de Loire (vols à proximité de Courtenay, Vierzon et Châteauroux). Ces levers totalisent plusieurs milliers de kilomètres et représentent plusieurs centaines de milliers de mesures. Ils fournissent une donnée d'infrastructure géophysique moderne, en complément des forages et des cartes géologiques.

Le BRGM en assure la valorisation au travers de projets d'appuis aux politiques publiques, de recherche et commerciaux. Les différents levers ont ainsi donné lieu à plus de 70 études sur les thématiques de la géologie, l'hydrogéologie, la recherche de matériaux, l'enfouissement de déchets, l'étude de site pour la réalisation de grands ouvrages ainsi que l'évaluation de l'aléa aux mouvements de terrain.

Les variations de propriétés géophysiques obtenues par l'aéroporté sont confrontées aux autres données géoscientifiques, telles que les forages ou les observations de terrain, afin d'apporter une information sur la géométrie en 3D des roches du sous-sol. On en dérive des modèles géologiques qui constituent un support essentiel pour répondre aux questions socio-environnementales impactant directement l'aménagement du territoire."



Les communes continuent à se mobiliser pour l'adresse!

Afin de favoriser notamment le déploiement du Très Haut Débit les Maires ont été encouragés à procéder à l'adressage de leur commune. En 2019, ce sont les communes du département de l'Allier qui s'y mettent!

Le jeudi 5 décembre 2019, une quarantaine d'élus, de secrétaires de mairie et de techniciens des communes du département de l'Allier se sont réunis à l'invitation de l'Agence des Territoires du Département de l'Allier (ATDA) pour une demi-journée sur le thème de l'adresse.

Le CRAIG et l'IGN se sont ainsi coordonnés pour présenter l'intérêt de mettre en oeuvre une démarche d'adressage.

Cette demi-journée a permis de rappeler les obligations des communes en matière d'adressage, de présenter les bonnes pratiques et les outils disponibles pour faciliter ce travail avec notamment la présentation du site https://guichet-adresse.ign.fr/



Adresser et dénommer les voies des communes permet à de nombreux organismes remplissant des missions de service public de faciliter leurs missions comme l'acheminement des courriers et des colis, l'aide à domicile, mais également les interventions de secours. Créer des adresses normées permet à l'ensemble des administrés de bénéficier du même service et des mêmes conditions de sécurité sur l'ensemble des communes.

Du LiDAR de Haute Densité sur 19 sites d'Auvergne-Rhône-Alpes

Depuis 2011, le CRAIG réalise des levers LiDAR de Haute Densité pour répondre aux besoins des territoires d'Auvergne-Rhône-Alpes. En 2019 ce sont 19 sites qui ont pu être réalisés sur une superficie totale de 13 000 hectares.

Dans le cadre de ses missions le CRAIG doit permettre, entre autres, de créer des synergies entre acteurs afin de réaliser des économies d'échelle tant sur le plan matériel, qu'humain et financier en matière d'acquisition de données géographiques.

A ce titre, le CRAIG est régulièrement sollicité pour réaliser des acquisition LiDAR sur la région Auvergne-Rhône-Alpes.

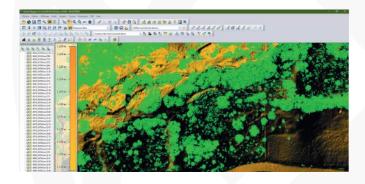
Lors de l'Assemblée Générale du 13 décembre 2018, les membres du CRAIG ont validé le principe d'une acquisition mutualisée de données LiDAR pour mieux connaître la topographie de sites archéologiques, d'espaces naturels, de tourbières, de forêts...

La technologie Lidar utilise les propriétés optiques d'une onde laser. Un avion équipé d'un laser envoie une onde lumineuse en direction du sol, en retour le laser mesure et enregistre le faisceau réfléchi. La distance entre le laser et le sol (ou un obstacle) est donnée par la mesure du délai entre l'impulsion et la détection du signal réfléchi.

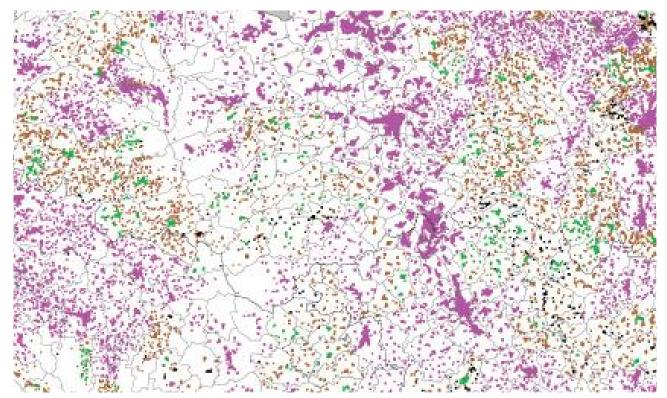
L'acquisition a permis la réalisation d'un Modèle Numérique de Terrain de très haute résolution des sites et la reconstruction des zones acquises dans un modèle tridimensionnel de grande précision.

En 2019, les partenaires du projet sont :

- Le Conservatoire des Espaces Naturels de Rhône-Alpes
- L'Office National des Forêts
- La Direction Régional des Affaires Culturelles
- La Commune de Rochefort-Montagne (63)
- Le Conseil Départemental de l'Allier (03)







Le CRAIG apporte son soutien à la Régie Auvergne Numérique

Depuis l'origine du projet de déploiment du Très haut Débit sur les quatre départements d'Auvergne, le CRAIG appuie les partenaires du projet pour la réalisation de cartographies et d'analyses ad-hoc.

En 2020, dans le cadre de la renégociation du contrat de partenariat public-privé liant la Région Auvergne-Rhône-Alpes et les 4 départements auvergnats (Allier, Cantal, Haute-Loire et Puy de Dôme) à Auvergne Très Haut Débit filiale d'Orange, le CRAIG a apporté son soutien à la Régie Auvergne Numérique et son équipe sur le volet traitement de données et cartographie des déploiements.

Le CRAIG a par ailleurs été sollicité par la Régie dans la perspective de mise en oeuvre du modèle GraceTHD.

GraceTHD offre un cadre technique décrivant en détail la façon d'ordonner et de stocker au sein d'une base de données géographique exploitable par un outil SIG 'ensemble des informations relatives aux infrastructures de télécommunications électroniques existantes ou planifiées de très haut débit.



La Régie régionale Auvergne Numérique (R.A.N) est une structure dédiée au déploiement du THD sous l'impulsion de la Région Auvergne Rhône-Alpes et des 4 départements auvergnats

(Allier, Cantal, Haute-Loire et Puy-de- Dôme).

TZOOM

Faciliter la prise d'abonnement au Très Haut Débit à tous les usagers éligibles à la fibre optique.



Le déploiement du Très Haut Débit sur le périmètre du réseau d'initiative publique, engagé dès 2013 sur les quatre départements auvergnats, a fait réapparaître les problèmes d'adressage des communes, au moment des abonnements à la fibre optique.

Ces problèmes d'adressage pénalisent les foyers et les entreprises éligibles en freinant l'usage de la fibre optique déployée grâce à l'investissement public (Région, Départements, État, Europe). Les plans d'adressage, élaborés tout d'abord au niveau communal, mettent à jour ensuite de nombreuses bases de données, certaines au niveau national, ce qui explique la durée du processus allant de un an à un an et demi. Il est donc recommandé d'engager ce processus dans chaque commune le plus tôt possible, au profit de toutes les activités qui en dépendent, en particulier sur le Très Haut Débit.



https://www.craig.fr/guide-adressage

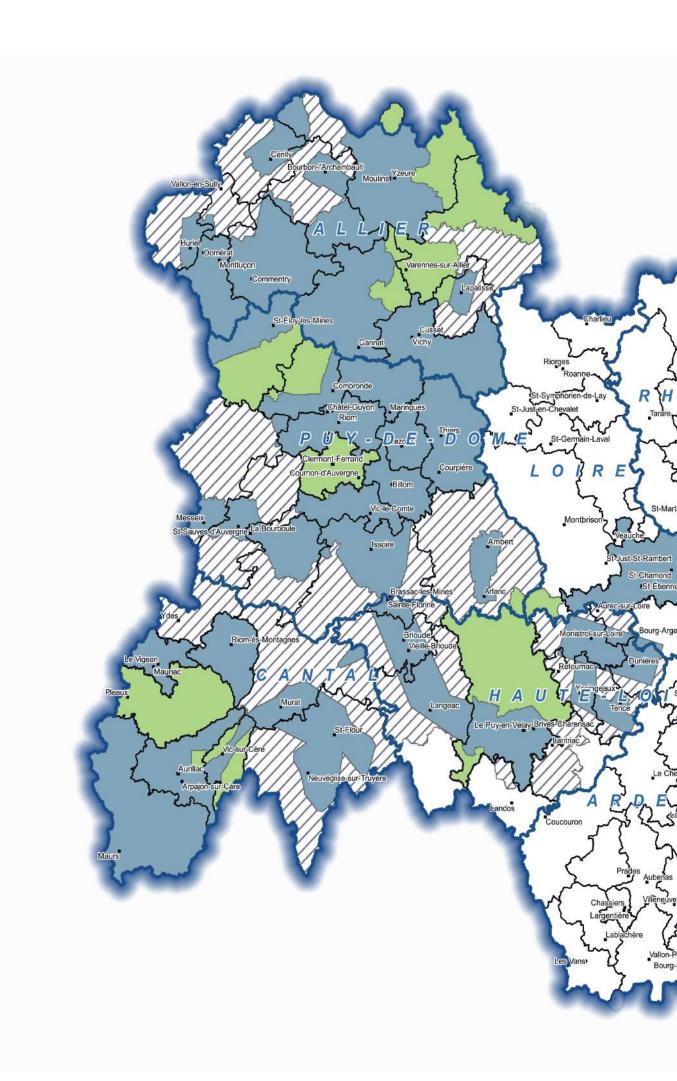
LES LIENS UTILES

https://guichet-adressage.ign.fr/

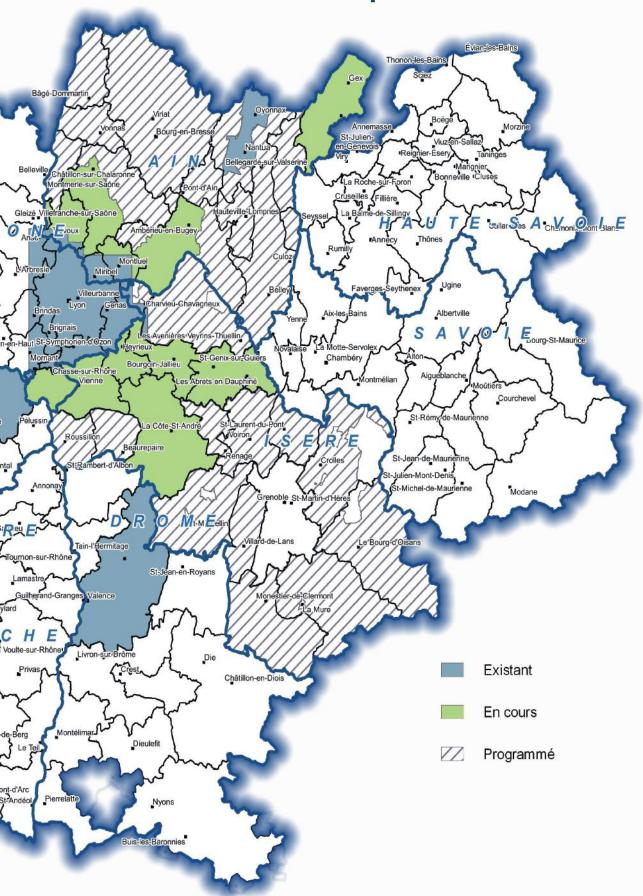
(Un site pour vous aider à bâtir votre projet d'adressage)

contact@craig.fr

(Un support pour répondre à vos questions)



PCRS en Auvergne-Rhône-Alpes ZOOM sur 3 départements















Avec le SleA, le PCRS dans l'Ain c'est parti!

Le Syndicat Intercommunal d'énergie et de e-communication de l'Ain (SIeA) et le CRAIG signent un partenariat avec plusieurs exploitants de réseaux pour produire un PCRS sur l'Ain.

Après avoir mené une expérimentation sur le territoire d'Oyonnax en 2018, le SleA et le CRAIG ont signé à l'occasion du Salon des Maires du département de l'Ain un partenariat avec Enedis, RTE et RSE.

Ce partenariat vise à établir d'ici 5 ans un Référentiel Très Grande Echelle ou PCRS sur l'ensemble du territoire du département de l'Ain.

En tant qu'Autorité Publique Locale compétente le SleA assure la coordination et l'animation du partenariat et le CRAIG assure avec ses prestataires la maitrise d'œuvre du projet.

Le CRAIG et TE38 mettent leurs moyens en commun pour produire un PCRS sur le département de l'Isère

Le 4 mars 2019, Bertrand LACHAT, Président de TE38, et Frédéric Deneux, Directeur du CRAIG ont signé une convention de groupement de commande pour constituer et maintenir un fond de plan image à très grande échelle sur le département de l'Isère d'ici 2022.

Les signataires mettent en commun leurs ressources afin de constituer progressivement, en quatre ans, un fond de plan à très grande échelle grâce à la technologie image de type "orthophotoplan" d'une classe de précision de 10 cm, conforme aux exigences réglementaires.

TE38 en sa qualité d'Autorité Publique Locale compétente sera responsable du fond de plan et des partenariats avec les exploitants de réseaux intéressés et le CRAIG sera chargé de la mise en œuvre technique du PCRS en tant que coordinateur du groupement de commande.

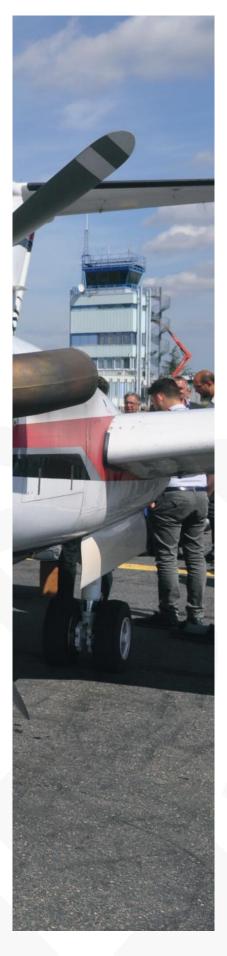
La mutualisation de ce fond de plan se traduira par des économies d'échelle pour les gestionnaires de réseaux et de voirie, et des gains en matière de sécurité. Avec une représentation des plans précise et commune à tous les acteurs, la lecture est grandement facilitée, pour les réseaux sensibles, voire non sensibles. Ce fond de plan peut ainsi être utilisé :

- par les mairies pour répondre à une déclaration de travaux ou de déclaration d'intention de commencement de travaux ;
- par les différents acteurs pour produire des plans neufs ou géoréférencer les réseaux ou les fonds de plan existants pour un coût raisonnable ;
- par les propriétaires ou exploitants de réseaux.

En 2019 plus de 1 000 km² ont pu être acquis permettant de couvrir les territoires de Vienne Condrieu Agglomération et la Communauté d'Agglomération Porte de l'Isère toutes membres du CRAIG.









Le département de l'Allier, un partenariat exemplaire en matière de mutualisation

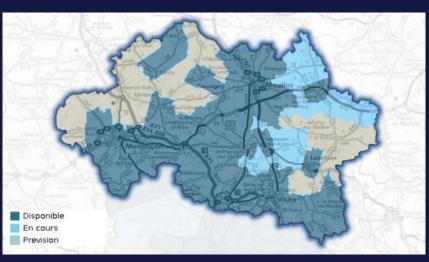
Le Département de l'Allier est précurseur, il a été l'un des premiers départements en France à se lancer, grâce à l'action conjuguée d'Enedis et du Syndicat Départemental d'Energie de l'Allier, dans la production d'un Référentiel Très Grande Echelle.

Le partenariat établi vise à produire avec l'ensemble des exploitants de réseaux publics et/ou privés un fond de plan très grande échelle répondant aux enjeux de la réforme anti-endommagement. Ce partenariat permet aussi de mutualiser les coûts d'acquisition, de gestion et de maintien du fond de plan.

Enfin, en plus des économies d'échelles, ce partenariat permet de faciliter les échanges autour d'un fond de plan commun.

Dès 2015, il est décidé avec l'appui du CRAIG de couvrir les trois Agglomérations de l'Allier qui disposaient déjà d'un référentiel image à 10 cm. Dès l'année suivante, l'objectif est fixé de la couverture intégrale du département.

Dès lors, les exploitants de réseaux humides, grâce au Syndicat Mixte des Eaux de l'Allier (SMEA) qui les unis, intègrent le partenariat. A l'époque il s'agit d'une première.



Ce projet est cofinancé par l'Union européenne





PLAN CORPS DE RUE SIMPLIFIÉ



Un partenariat ouvert!

En 2019, c'est au tour de RTE et de GrDF de rentrer dans le partenariat. L'entrée de GrDF au partenariat constitue une étape importante à deux titres :

- L'Allier avec le Morbihan sont les deux seuls départements à avoir nouer un partenariat avec GrDF
- Le partenariat rassemble aujourd'hui les principaux exploitants intervenant sur le territoire de ce département mais la porte reste ouverte pour tous les autres opérateurs de réseaux qui souhaiteraient intégrer ce partenariat vertueux à plus d'un titre!

Le PCRS dans l'Allier en quelques chiffres :

Partenaires : CRAIG, Enedis, SDE 03,

SMEA, GrDF, RTE

Superficie couverte à terme : 7 340 km²

Résolution : 5 cm / pixel

Nombre de clichés : 170 000 clichés

Nombre de jours de vol : 80 jours

Les dates clés :

- 12 octobre 2016 signature de la première convenion de partenarait entre le CRAIG, Enedis et le SDE03 :
- 13 mars 2018 entrée du SMEA dans le partenariat
- 9 décembre 2019 entrée de GrDF et de RTE dans le partenariat

PCRS en Haute-Loire, un essai transformé!

Cela faisait plusieurs années qu'on attendait ça mais ça y est l'élaboration du PCRS sur le département de la Haute-Loire est concrétisé par la signature d'un partenariat avec le Syndicat Départemental d'Energie de Haute-Loire, Enedis et 3 Syndicats d'Eau (Syndicat des Eaux Loire Lignon; Syndicat de Gestion des Eaux du Velay et le Syndicat de Gestion des Eaux du Brivadois)





Le CRAIG apporte un appui permanent aux territoires en leur proposant un support technique, des sessions de formations et d'information.

Vif succès pour la 1ère Biennale de l'information géographique



A l'origine de cette rencontre, le Conseil régional et le Centre régional Auvergne-Rhône-Alpes de l'information géographique (CRAIG) ont associé la préfecture de région Auvergne-Rhône-Alpes, l'Institut national de l'information géographique et forestière (IGN) et la Régie de gestion des données Savoie Mont Blanc (RGD 73 – 74) pour organiser cet évenement.

L'ambition d'Agaurageo est de permettre aux acteurs des territoires de la région de se rencontrer pour échanger et progresser collectivement dans le domaine de l'information et de l'opendata. Au programme de cette rencontre : l'information, le partage et l'innovation.

L'information parce que la donnée, géographique ou non, est un domaine en constante évolution et qu'une information régulière est indispensable pour s'adapter aux nouvelles réglementations et avancées technologiques. Le **partage** car l'information ne vaut que si elle est partagée ; les organismes régionaux réfléchissent collectivement aux moyens de produire, échanger, utiliser et valoriser leurs données. Et l'innovation car l'importance de la donnée dans notre quotidien, la diversité des médias de communication (smartphone, tablette, ordinateur, ...) et les fonctionnalités des outils de l'information contribuent au développement de services innovants.

Avec un peu plus de 150 participants, Agaurageo a réussi à démontrer toute l'importance de la donnée et de son partage, le dynamisme régional et la collaboration active du réseau des nombreux acteurs présents sur le territoire.













PRÉFET DE LA RÉGION AUVERGNE-RHÔNE-ALPES



Table ronde : Le PCRS en Auvergne-Rhône-Alpes, un temps d'avance !

L'Objectif de cette table-ronde était de faire un état des lieux des différentes initiatives sur la Région Auvergne-Rhône-Alpes et de répondre aux questions qui se posent en termes de techniques, de partenariats, de diffusion...



L'Open Data, une opportunité pour les territoires?

L'open data ou données ouvertes sont des données produites dans le cadre d'un service public, ne contenant pas d'information à caractère personnel ou protégée, dont l'accès et l'usage sont laissés libres aux usagers. Plus de 600 collectivités ont déjà ouvert leurs données et de nombreuses utilisations témoignent de leur intérêt. Les intervenants d'OpenDataFrance et d'Etalab ont illustré par des exemples concrets les bénéfices de l'open data et détaillé les conditions de réussite, notamment la nécessité de standardisation et d'interopérabilité.



L'adresse un enjeu pour les territoires!

La problématique de l'adresse est un sujet majeur pour les territoires. De nombreux acteurs publics ou privés (gestionnaires de réseaux, déploiement de la fibre, opérateurs téléphonie, fournisseurs de systèmes de navigation, sociétés de portage de repas, assureurs...) ont besoin de l'adresse pour remplir leurs missions ou développer leurs activités. Au cours de cette table ronde, les différents intervenants, en partant d'exemples concrets, ont fait part de leur nécessité de disposer d'une base de données Adresses



Des ateliers participatifs

3 ateliers se sont tenus sur les thèmes suivants :

la géoplateforme ; l'espace collaboratif de l'IGN et un atelier sur l'information géographique au service de la santé.



Un espace de rencontre

Les partenaires de l'événement ont pu aussi échanger librement dans un espace dédié. Les différents participants ont pu notamment venir à la rencontre du CRAIG sur le stand du GIP.



BDTOPAGE Tour en Auvergne-Rhône-Alpes

Le BDTOPAGE Tour organisé par l'IGN avec l'appui du CRAIG et de la DREAL a fait étape à deux reprises en Auvergne-Rhône-Alpes le 11 & 14 juin à Lyon et Clermont-Ferrand. Ce sont ainsi plus d'une centaine d'acteurs qui ont pu bénéficier d'une information sur ce nouveau référentiel dédié aux cours d'eau.

La BD TOPAGE est le référentiel hydrographique grande échelle ayant pour objectif de permettre aux politiques publiques de l'eau de s'appuyer sur une référence précise, exhaustive et évolutive.

Coproduite par l'IGN et l'AFB (ex-ONEMA), elle est issue de l'appariement de la BD CARTHAGE et du thème hydrographique de la BDTopo. Elle est enrichie et complétée par les partenaires territoriaux (dont l'AFB).

Une première édition de la BD TOPAGE est désormais disponible sur notre région.

Afin de vous faire connaître ce nouveau référentiel, les référents du projet souhaitent rencontrer les utilisateurs pour leur faire découvrir en avant-première les premiers résultats obtenus, les composantes de sa réalisation ainsi que les premiers usages possibles.

BONÀSAVOIR

Des groupes de travail visant à mettre en place une expérimentation pilote de la mise à jour collaborative du référentiel hydrographique BD TOPAGE sur la région Auvergne-Rhône-Alpes entre partenaires nationaux et locaux. Cette expérimentation est prévue de se dérouler entre l'automne 2019 et mi-2020.



ww.craig.fr

LE PORTAIL DE L'INFORMATION GÉOGRAPHIQUE EN AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

Le site a pour vocation de partager des informations utiles aux territoires dans le domaine de la donnée géographique. Il a également pour ambition de développer les échanges et la mise en réseau des utilisateurs. Il a été pensé pour donner un accès rapide à l'ensemble des services du CRAIG. Le catalogue, les outils cartographiques, les données, l'actualité des formations...tout cela est accessible en 1 clic!

Un outil au service des territoires d'Auvergne-Rhône-Alpes

L'ensemble des données et services du CRAIG sont accessibles sur le site

www.craig.fr



Les acteurs publics d'Auvergne-Rhône-Alpes peuvent ainsi prendre connaissance facilement des données disponibles sur leur territoire. Les adhérents peuvent bénéficier de services privilégiés notamment par un accès au GéoDrive leur permettant d'utiliser rapidement les données et fonds de carte sur leur territoire.

Un site accessible sur tous les supports

100% responsive, le site du CRAIG est consultable sur tous les supports : smartphones, tablettes, ordinateurs...







Former les territoires aux Systèmes d'Information Géographique

Agrééparla DIRECCTE, le CRAIG propose de puis plusieurs années différents cycles de formation pour s'initier aux systèmes d'information géographique, aux métadonnées ou encore à l'exploitation des données cadastrales. En 2019, ce sont plus de 120 agents qui ont pu être ainsi formés.



Initiation aux SIG

Cette formation d'un ou deux jours est destinée aux débutants ou aux personnes n'ayant jamais utilisé de SIG et désirant avoir une première approche de ces outils.

Consultation des données cadastrales

Cette formation à destination notamment des communes vise à permettre aux secrétaires de mairie de répondre aux demandes des citoyens souhaitant obtenir un relevé d'informations d'une ou plusieurs parcelles cadastrales.

Métadonnées

Afin de mettre en œuvre la Directive INSPIRE en Auvergne-Rhône-Alpes, le CRAIG a mis en place depuis 2011 un catalogue pour faciliter la recherche des données disponibles sur le territoire. Toutes les collectivités peuvent s'appuyer sur cet outil pour répondre aux exigences de la Directive.

Support et accompagnement utilisateurs

Le CRAIG propose un support afin d'accompagner au mieux les territoires. Ce support est accessible tous les jours ouvrés de 8h30 à 12h30 au 04 73 405 405 ou par mail à contact@craig.fr

Le CRAIG présente son offre de services aux élus locaux

Le CRAIG a également pu présenter son offre de service à destination des territoires à l'occasion du salon des Maires et des Elus locaux organisé par la Région Auvergne-Rhône-Alpes le 14 octobre 2019 à Lyon.

Le CRAIG met notamment à disposition des collectivités un outil de consultation de la documentation cadastrale (données graphiques / fichiers fonciers).

Pour les collectivités désireuses de s'appuyer sur cet outil, le CRAIG propose des sessions de formation afin notamment que les secrétaires de mairie puissent répondre aux demandes d'information des citoyens.

Plusieurs sessions de formation ont pu être organisées dans les territoires, ainsi sur 2019, ce sont plus d'une cinquantaire d'agents et d'élus dans les territoires qui ont pu être formés à cadastre. craig.fr



Des sessions d'information sur la réforme DT-DICT à destination des élus



A plusieurs reprises au cours de l'année 2019, le CRAIG est intervenu dans les territoires pour présenter aux élus et agents des territoires la réforme anti-endommagement DT-DICT.

Les différentes réunions ont permis de nouer plusieurs partenariats pour la mise en oeuvre d'un fond très grande échelle destiné à servir de support topographique échangeable et mutualisable pour satisfaire la législation en vigueur, à savoir l'arrêté du 15 février 2012 en application du décret DT-DICT.

Il a pour objectif de devenir le socle cartographique entre les gestionnaires de réseaux pour faibiliser le repérage des réseaux enterrés sur le terrain par les entreprises travaux aussi bien en zone urbaine dense qu'en zone rurale.

Compte financier 2019

Le budget général du GIP en dépense toutes sections confondues se monte à 1 818 494,29 euros dont 49% en fonctionnement (la norme étant généralement de 70%) et 51% en investissement.

L'exercice est clôturé par un excédent de 8 534,85 euros inférieur aux prévisions (Comptetenu des opérations pour ordre : rattrapage d'amortissements d'anciennes données acquises au cours de la période 2013-2017), et génère un apport au fonds de roulement de 164 937,53 euros. La trésorerie se stabilise en fin d'exercice à 599 171,48 euros dû au report en 2020 de plusieurs factures relatives à des marchés en cours.

Le mode de financement du GIP permet d'assumer une montée conséquente des charges d'investissement : 918 374,48 euros exécutés en 2019 inférieur aux prévisions (1 879 704,00 euros prévus au budget 2019) dû notamment à des retards dans la production de certaines données et dont les livraisons ont été reportées au 1er semestre 2020.

Compte de résultat

CHARGES	Montants	PRODUITS	Montants
Personnel	413 352,43	Subventions de l'Etat	0,00
dont charges de pensions civiles*		Autres subventions	544 485,24
Fonctionnement autre que les charges de personnel	126 697,37	Autres produits	100 513,84
Intervention (le cas échéant)	0,00	Intervention (le cas échéant)	0,00
Charges pour ordre	360 070,01	Produits pour ordre	263 655,58
TOTAL DES CHARGES (1)	900 119,81	TOTAL DES PRODUITS (2)	908 654,66
Résultat : bénéfice (3) = (2) - (1)	8 534,85	Résultat : perte (4) = (1) - (2)	0,00
TOTAL EQUILIBRE du compte de résultat prévisionnel (1) + (3) = (2) + (4)	908 654,66	TOTAL EQUILIBRE du compte de résultat prévisionnel (1) + (3) = (2) + (4)	908 654,66

 $^{^{}st}$ il s'agit des sous catégories de comptes présentant les contributions employeur au CAS Pensions

Tableau de financement

EMPLOIS	Montants	RESSOURCES	Montants
Insuffisance d'autofinancement	0,00	Capacité d'autofinancement	104 949,28
Investissements	918 374,48	Financement de l'actif par l'État	
		Financement de l'actif par des tiers autres que l'État	978 362,73
		Autres ressources	
Remboursement des dettes financières		Augmentation des dettes financières	
TOTAL DES EMPLOIS (5)	918 374,48	TOTAL DES RESSOURCES (6)	1 083 312,01
Apport au fonds de roulement (7) = (6)-(5)	164 937,53	Prélèvement sur fonds de rou- lement (8) = (5)-(6)	0,00

Une offre à la carte

Afin de garantir l'indépendance de la sphère publique en matière de production de données géographiques l'accès aux données induit une participation de tous au dispositif via un système d'abonnements aux services du GIP.

Les avantages

- Un accès privilégié à une multitude de données géographiques à un coût réduit (en téléchargement et en flux).
- Des fonds de plan adaptés à vos besoins et régulièrement actualisés.
- Un service web de consultation des données cadastrales.
- Un hébergement des données sécurisé.
- Un support utilisateurs 5 jours sur 7.
- Des formations d'initiation au SIG.
- La possibilité de référencer vos données dans le catalogue conformément à la Directive INSPIRE.
- Un lieu d'échanges entre professionnels (Journées techniques, groupes de travail, ...).



L'adhésion au CRAIG prend la forme d'un abonnement annuel. Afin de répondre au mieux aux besoins des collectivités, plusieurs forfaits sont possibles.

Pour prendre connaissance des différentes offres de services et des tarifs, rendez-vous sur le site du CRAIG.

Les étapes de l'adhésion

- J'adhère au CRAIG en m'inscrivant sur le site du CRAIG. Si c'est déjà le cas je passe à l'étape suivante.
- Je choisis l'offre de services qui convient à ma collectivité ou mon organisme et m'engage à respecter les conditions d'utilisation des services et données.
- Je prends connaissance du niveau de la tarification pour mon organisme et j'adresse un mail à contact[at]craig.fr pour faire établir un devis au nom de ma collectivité.
 - J'adresse mon bon de commande au CRAIG par mail. A réception du bon de commande le CRAIG active les droits nécessaires pour accéder aux données de votre territoire et vous adresse une facture pour le paiement.



Notes







Les projets du CRAIG bénéficient de co-financements de l'Union Européenne



Centre Régional Auvergne-Rhône-Alpes de l'Information Géographique

Campus des Cézeaux 7, avenue Blaise Pascal BP 80026 63170 AUBIÈRE CEDEX

Tél: 04 73 405 405













































